



LOVER'BRIDGE

2017/2018-1

Août 2017

Compte financier : IBAN : BE05 0001 3887 2775 BIC : BPOTBEB1 du Cercle de Bridge Loverval
Adresse du Cercle : rue Charon, 29 – 6280 - Loverval Tél : 071/43.76.55
Editeur responsable : Christian Schittekatte rue de Bertransart, 75 6280 Gerpinnes christianschittekatte@hotmail.com

Mot du Président

Bonjour à tous,

A la lecture de ce « Lover'Bridge » ou sur le site internet du club, vous constaterez que les responsabilités au sein du comité ont été redistribuées dans une convivialité unanime.

Je m'engage dans ma nouvelle fonction de président à servir le club aussi bien que mes prédécesseurs. Je serai donc à l'écoute de vos desiderata. Vous trouverez ci-après mes coordonnées :

christianschittekatte@hotmail.com 071/21.73.73 ou 0472/27.85.42

Ceci dit, je vous souhaite à tous une bonne santé à l'entame de cette nouvelle saison 2017/2018 dans notre salle rénovée que nous pourrons, je l'espère, réintégrer pour la mi-août.

Bien à vous,

Christian

J'attire votre attention...

Je vous invite à lire attentivement le nouveau ROI (Règlement d'Ordre Intérieur) qui suit et qui détaille les nouvelles tâches dévolues aux uns et aux autres.

Seules les attributions changent de mains mais, dans l'ensemble, votre cercle de bridge préféré ne change en rien sa manière de fonctionner.

Faisant souvent double emploi avec notre site ou avec les autres sites de Bridge (LBF ou GLBX par exemple...) Lover'Bridge ne paraîtra cependant plus mensuellement. Il pourra paraître en début de saison (après l'AG), en fin et en début d'année, en fin de saison (pour annoncer la date de l'AG) ou en toute autre occasion importante. Il sera placé sur le site internet www.loverval-bridge.be et affiché au cercle dès sa parution. Les classements seront toutefois publiés et affichés mensuellement. Ils seront aussi placés sur le site sous l'onglet « MEMBRES »

RAPPELS

Tournoi d'ouverture du lundi 26 août à 14h

N'oubliez pas de vous inscrire pour le tournoi d'ouverture de la saison de notre cercle !

- Inscription au cercle ou auprès de Jacques Deguelle :
071/50.21.25 ou par mail à jacques.deguelle@hotmail.com

Repas organisé par le Cercle de Bridge de Loverval le dimanche 22 octobre 2017.

52 personnes ont réservé pour ce repas convivial en formule « All in » au « Château de Namur »

Au menu : Apéritif « Maison » avec ou sans alcool accompagné de zakouskis.
Buffet froid de poissons, viandes et pizzas.
Buffet chaud de viandes et poissons ainsi que leurs accompagnements.
Buffet de desserts et café.
Eaux et vins à volonté.

N'oubliez pas d'inscrire la date dans votre agenda !

Calendrier des tournois organisés dans le district Hainaut – Namur

Saison 2016 – 2017 (solde)

19 août 2017	Coupe par carrés	Charleroi	13h00
26 août 2017	Tournoi du Cercle de Bridge de Loverval	Loverval	14h00

Assemblée générale annuelle du CBL du 10 juillet 2017

1- Synthèse de la saison écoulée

Décès : La séance débute par une minute de silence à la mémoire de 2 joueurs décédés cette Année :

Bernard Padou, membre effectif récent, mais bien connu depuis longtemps et Raymond Lefèvre, membre adhérent.

Membres : Légère diminution cette saison écoulée due au vieillissement des membres.
76 effectifs et 13 adhérents.
2 nouveaux inscrits : Roland Berwart et Marie-Christine Vinet.

Activités internes de la saison écoulée :

Tournoi de rentrée fin août : en légère hausse,

Tournoi Challenge Vanescote : en hausse,

Tournoi cougnou : nouveauté ce 22/12/2016 : 20 paires au profit de « Viva for life »

Semaine pétillante : en hausse,

Marathon : Une date en début d'année semble préférable, participation stable malgré quelques désistements de dernière minute,

Championnat Paires Mixtes Hainaut Namur organisé au Bouzouki : en hausse,

Duplicates des lundis, mercredis et jeudis : statistiques difficiles à faire cette année suite à la fermeture de la salle de Loverval et à notre transfert au Bouzouki pour la fin de saison,

Enseignement : échec total pour cette saison.

Championnat par carrés : même situation que la saison passée,

En super ligue : l'équipe A a terminé 4ème et la B 5ème,

En Ligue : l'équipe C a joué ce championnat avec plusieurs joueurs néophytes.

Résultats marquants de cette saison :

Membres effectifs : 10/09/2016 Tournoi de Mons : 1er Paulo et Béatriz,

08/04/2017 Vanescote4 : 3ème André et Jacques,

27/05/2017 Paires Mixtes : 1er Paulo et Béatriz,

Le 25 mars, victoire dans la petite finale de la coupe LBF par carrés de l'équipe A qui donnait droit à jouer la finale nationale à Anvers où elle a terminé 14ème sur 16.

L'équipe était formée de : Anne-Marie, André, Jacques et Maurice.

Membres adhérents jouant pour Loverval dans les Vanescote :

Mahy et Van Dierendonck classés 10ème au général.

2-Trésorerie

Déficit plus important que la saison passée : 2750€ au lieu de 1073€.

Ce déficit s'explique en bonne partie par le manque à gagner des droits de table et bar non perçus suite à la fermeture de la salle de Loverval.

A l'achat ponctuel de jeux de cartes, d'un tableau et à la location du site internet pour 2 ans.

Et enfin le coût de la publicité pour l'enseignement.

Lecture du rapport des commissaires aux comptes André et Robert et approbation de ceux-ci.

3-Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)

Le comité se réunira dans les prochains jours après les élections pour une nouvelle attribution des tâches et une refonte du ROI qui vous seront communiquées via le site et accessible dans la farde des résultats.

Déjà, un changement de présidence, Christian remplacera Jacques qui restera dans le comité et sera son « porte-voix ».

4-Saison 2017/2018

Mêmes activités que durant la saison écoulée.

Un repas au Château de Namur est déjà prévu et réservé pour le dimanche 22 octobre 2017 (52 inscrits)

A la demande d'Yves et de Robert qui joueront la saison prochaine en super ligue avec écran, un ou deux carrés seront organisés à leur initiative avant le championnat.

Championnat par carrés : composition des équipes

Super Ligue A: Deguelle-Gilbert, Mahaux-Verdeure et Lamotte-Stuart.

N.B. : Jean-Louis ayant annoncé son déménagement pour la saison prochaine, une place sera libre dans ce carré pour la future saison.

Super Ligue B : Devillers-Hubert, Coelho-Coelho et Haegeman-Langlet.

N.B. : Guy Allard a demandé son transfert pour Charleroi et Christian prend une année sabbatique, mais pourra remplacer en cas de nécessité. D'autres possibilités sont envisageables.

Ligue : Leleu-Van Fleteren, Defoor-Defoor (5 ou 6 x), Spinewine-Verstappen (5 ou 6 x) et Requile-Meubus. A la demande expresse des joueurs un programme de la saison sera prévu dès le début de celle-ci avec paires prévues et responsable du déplacement en voiture.

D'autres joueurs pourront être éventuellement sollicités.

5-Elections

Résultats avec 24 votes validés avec 1 abstention,

Mahaux Catherine : 22 votes (21+1)

Hensgens Jacques : 22 votes (21+1)

Schittekatte Christian : 24 votes.

Les membres sortants sont réélus.

Michel Devillers et André Bastin seront les commissaires aux comptes pour la saison prochaine.

6-Divers

Proposition de placement d'un sèche main électrique, plus hygiénique que des essuie-mains.

7-Proclamation des résultats et remise des trophées et bouteilles

Un verre est offert pendant cette proclamation.

En résumé :

Pour le lundi : 1er : Maurice Gilbert avec 62,28%,

Pour le mercredi : 1er : Guy Allard avec 60,26%,

Pour le jeudi : 1er : les Beghin avec 57,72%.

Le secrétaire : C. Florence

Cercle de Bridge de Loverval – Règlement d'ordre intérieur – 2017 - 2018

Section 1 : Siège administratif

Le siège administratif du CBL est fixé à l'adresse du Président :
Rue de Bertransart, 75 – 6280 Gerpennes

Section 2 : Composition du comité et fonctions attribuées

Président : Christian Schittekatte

Préside les réunions.
Responsable de l'éthique et de la discipline.
Coordination entre les membres et le comité.
Relations avec la LBF et le District.
Relations avec l'Administration Communale:
 Réservation de la salle – Feuilles d'occupation de la salle
Cette année : confection des comptes et budget pour l'obtention des subsides de l'Administration communale de Gerpennes (Tâche future du trésorier)

Vice-Président : Jacques Deguelle

Remplace le Président en son absence.
+ Voir ci-après

Secrétaire : Claude Florence

Etablit l'ordre du jour des réunions en coordination avec le Président.
Rédige les rapports de réunion.
Courriers divers.
Etablit la liste des membres en coordination avec le trésorier.

Trésorier : Jacques Hensgens

Tenue des comptes
Tenue du compte de la Poste (ou de la banque)
Perception des cotisations annuelles.
Paiement des factures.
Prépare les listes des membres à transmettre au secrétaire et au président.
Remboursements partiels pour participation aux manches du « Challenge Vanescote »

Trésorier-adjoint : André Lamotte

Remplace le trésorier en son absence.
Comptabilité des achats de vin et de lots pour les tournois.
Aide à la comptabilité des tournois officiels et des festivités.

Responsables des tournois hebdomadaires :

Lundi : Jacques Deguelle + André et Christian

Mercredi : André Lamotte + Christian et Jacques

Jedi : Eva Leleu – Norbert Requile pour l'encodage.

Responsable des classements de régularité pour les 3 jours : Jean-Marie Spinewine

Responsable des achats de lots et de vin:

André Lamotte et Christian Schittekatte (occasionnellement)
Achat des cubis de vin : Christian Schittekatte

Responsable de l'intendance :

Approvisionnement en feuilles de marque – bics – cartouche d'imprimante – piles – rames de papier : Jean-Marie Spinewine

Approvisionnement en papier toilette et savon ainsi que la lessive des essuies : Eva Leleu

Responsable du matériel informatique : Jean-Marie Spinewine

Ordinateur – Ecran – Imprimante – Bridgemates

Responsable de la bibliothèque : Yves Langlet

Championnat par carrés : Responsable : Jacques Deguelle

Relations avec les capitaines des équipes de Loverval pour la composition des équipes.

Relations avec le Cercle de Charleroi (pour l'occupation de leurs locaux)

Préparation et entretien du matériel pour les carrés (2 valises avec jeux de cartes corrects, 1 valise avec biddings boxes, jeux de cartes en réserve, bics, supports pour feuilles de matches...) : Eva Leleu

Impression des feuilles de matches officielles et brouillons via le Centre culturel de Gerpinnes : Jacques Deguelle

Responsable de l'enseignement : Pas de cours prévus en 2017/2018

Initiation au bridge.

Responsable du matériel : Eva Leleu

Renouvellement des jeux de cartes et mise en ordre des boîtes à enchères (lorsque cela s'avère nécessaire mais de toutes façons avant chaque tournoi important !)

Responsables des tournois officiels :

Pour la partie technique des tournois : Jacques Deguelle et Christian Schittekatte

(Création de l'affiche, envoi des mails, réception des inscriptions, gestion du tournoi, accueil des participants et mot de bienvenue...)

Pour l'organisation matérielle et les comptes des tournois : Yves Langlet aidé par Catherine Mahaux (Coordination des achats, achat des trophées, réception des inscriptions à l'entrée, arrangement de la salle...) et André.

Les tournois officiels joués à Loverval sont les suivants :

- Tournoi de réouverture de la saison de bridge (fin août)
- Organisation du championnat Paires mixtes et dames.
- Organisation d'une manche du Challenge Vanescote
- Organisation du marathon.

Responsable des festivités :

Pour la partie technique des tournois : Jacques Deguelle et Christian Schittekatte

(voir détails à la rubrique précédente)

Pour l'organisation matérielle et les comptes des festivités : Catherine Mahaux aidée par Yves Langlet (voir détails à la rubrique précédente) et André

-Tournoi « Cougnou » : un mardi avant Noël.

-Tournoi de Nouvel-An : un mardi après le Nouvel-An.

Responsable du Lover'Bridge : Christian Schittekatte pour le fond et Jean-Marie Spinewine pour la mise en page. Le Lover'Bridge ne paraîtra plus que 4 fois par an (après l'AG, fin d'année, début d'année et avant l'AG de fin de saison ou pour tout autre motif exceptionnel.

Responsable des clubs points : Jean-Marie Spinewine (à l'aide de son programme informatique)

Responsable du site Internet : Jean-Marie Spinewine et Yves Langlet

Section 3 : Cotisations

Cotisation membre effectif : 5 € de plus que la cotisation demandée par la Fédération.

Soit 30 € (comprend la cotisation au cercle, l'affiliation à la Fédération, la revue trimestrielle fédérale, et les réductions sur les tournois Vanescote à condition de jouer pour le CBL)

Cotisation membre adhérent : 25 € (comprend la cotisation au Cercle, et les réductions sur les tournois « Vanescote » à condition de jouer pour le CBL)

Cotisation d'un jour (non membres) : 2 €

Droit de table le lundi et le mercredi (avec service bar) : 2 €

Droit de table le jeudi (sans service bar) : 1 €

Section 4 : Organisation des tournois hebdomadaires

Le directeur de tournoi désigné par le responsable du jour (voir composition du comité) est chargé de son organisation dans le respect des règles de la LBF et de celles précisées dans ce ROI.

Horaires : - Lundi : début du tournoi à 19h et fin du tournoi vers 23h.
 - Mercredi : début du tournoi à 14h15 et fin du tournoi vers 18h30
 - Jeudi : début du tournoi à 18h30 et fin du tournoi vers 22h30

Le temps imparti pour jouer une donne est de 8 minutes et le directeur du tournoi veille au respect de l'horaire en prenant les mesures nécessaires (utilisation éventuelle du timer, avertissement en cas de jeu trop lent avec pénalité éventuelle, suppression d'une donne si le retard est trop important)

Dans ce dernier cas, la paire fautive pourra se voir pénalisée d'un score de 40% sur la donne. La paire non fautive se verra octroyer le pourcentage se rapprochant le plus de la moyenne de son tournoi (40%, 50% ou 60%).

Le directeur du tournoi peut décider d'arrêter le tournoi avant les dernières donnes (suppression d'un tour) afin de respecter l'heure de fin de tournoi.

Comme prévu par les règlements, toutes les conventions particulières doivent être alertées. (voir aussi la réglementation propre au C.B.Loverval).

Aucun mouvement d'une table à l'autre ne devrait être effectué avant l'autorisation de changement donnée par le directeur du tournoi.

Les partenaires sont tenus de s'exprimer en français à la table. Toute dérogation pendant le jeu pourra être sanctionnée. Pour rappel, aucune parole, manifestation ou indication n'est admise pendant les enchères et la durée de la donne.

Les prix attribués aux lauréats des tournois le sont uniquement sous forme de bouteilles de vin :

Si le tournoi comporte 3 ou 4 tables, la paire classée première obtient 2 bouteilles de vin ; si le tournoi comporte 5 ou 6 tables, 4 bouteilles seront distribuées par le responsable du tournoi suivant des critères qu'il aura décidé à l'avance (les 2 paires classées premières ou la paire classée première et la paire la plus proche des 49%) Si le tournoi réuni plus de 6 tables, 6 bouteilles seront distribuées. Les paires classées aux 2 premières places ainsi que la paire la plus proche des 49% obtiennent chacune 2 bouteilles de vin. En cas d'ex aequo à chacune de ces places il sera octroyé des bouteilles supplémentaires.

En cas d'absence des lauréats lors de la proclamation des résultats, les bouteilles seront emportées par des volontaires qui donneront les bouteilles aux lauréats. A défaut, les bouteilles resteront la propriété du CBL.

Les paires ayant été classées premières à 3 occasions n'auront plus droit aux bouteilles des 49%. Les bouteilles seront alors accordées à la paire suivante la plus proche.

Classements de régularité du lundi, du mercredi et du jeudi – Challenge par paires du lundi :

Pour figurer dans ces différents classements, il faut participer à min. 60% des tournois déjà joués dans la saison. Le score du joueur sera calculé sur la moyenne de ses 75% (arrondi) meilleurs scores des tournois auxquels il a participé.

Un tournoi dont le classement n'aura pas pu être établi (par ex. panne d'ordinateur) sera considéré comme « non joué ».

Section 5 – Tournois extérieurs.

Les membres auront à cœur de représenter notre Cercle dans les tournois extérieurs (grands tournois des cercles et tournois organisés par le District).

Le CBL interviendra à raison de 50% dans les frais d'inscription de chaque membre effectif ou adhérent pour les manches du « Challenge Vanescote » sauf pour la manche organisée par le CBL. Cette intervention est liée à la condition expresse de représenter le CBL lors des manches de ce challenge.

Le comité pourrait octroyer exceptionnellement une indemnité pour un autre tournoi que les manches du « Challenge Vanescote »

Ces interventions seront cumulées et octroyées en fin de saison.

Section 6 – Championnat

Le comité inscrit les équipes représentatives du club dans les championnats de Super-Ligue et de Ligue. Pour la saison 2017-2018, les équipes seront hébergées dans les installations de Royal Cercle de Bridge de Charleroi en raison du peu de disponibilité de la salle de Loverval et du coût important d'une location de week-end des salles communales. Les droits d'inscriptions à la Fédération ainsi que les frais de réception des équipes adverses sont à charge du club. Une contribution de 90 € sera à charge de chaque équipe de Super-Ligue (ce qui correspond anciennement au coût de la licence) Le capitaine de chaque équipe est responsable de la récolte de cette contribution.

Afin d'encourager la formation d'équipe(s) de Ligue, aucune contribution ne sera demandée aux joueurs qui font partie de ces équipes.

Afin de faciliter les comptes du trésorier, une indemnité forfaitaire de 25 € par rencontre sera versée au capitaine de l'équipe en début de saison afin de couvrir les frais de boissons de l'équipe adverse.

(Quatre boissons par joueur pour l'après-midi)

Section 7 – Tabagisme

Il est interdit de fumer dans tous les locaux.